



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97963

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le nombre définitif de détentions provisoires prises dans les affaires terminées durant l'année 2009, dont le nombre de mesures prises *ab initio*.

Texte de la réponse

En 2009, 17 058 mandats de dépôt ont été décernés par les juges des libertés et de la détention dans le cadre d'une procédure d'instruction dont 16 314 *ab initio*. S'agissant des procédures devant le tribunal correctionnel, 17 650 mandats de dépôt ont été délivrés par les juges des libertés et de la détention ou par le tribunal correctionnel au cours d'une procédure de comparution immédiate en application des articles 396 et 397-3 du code de procédure pénale, et 779 mandats de dépôt ont été décernés par le tribunal correctionnel en vertu de l'article 469 alinéa 2 du code de procédure pénale, soit au total 18 429 mandats de dépôt. Ces données, issues des cadres du parquet, ne permettent pas de distinguer selon que l'affaire est en cours ou terminée. En raison du décalage dans la collecte des statistiques, les données 2010 ne seront disponibles qu'au deuxième semestre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97963

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 405

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4318